

## **Les règles que notre évêque nous invite à suivre :**

### ● **Pour les funérailles :**

- Nous ne célébrons plus la messe.
- Les célébrations ne dépassent pas 20 minutes.
- Seule la famille stricte peut assister à l'office.
- En revanche, il nous faut prendre le temps de rencontrer les familles.
- Pour éviter à des laïcs d'être touchés pour le virus, il est préférable que seuls les ministres ordonnés prennent en charge les funérailles.

### ● **Pour les messes de semaine :**

- Nous pouvons les célébrer dans les presbytères avec des fidèles dans la mesure que le nombre de ces derniers ne dépassent pas dix personnes.

### ● **Pour le dimanche :**

- Il n'y a pas de messe publique.

Notre Évêque avec le Vicaire Général, dans les jours qui viennent, visiteront les curés du diocèse.

Pour les prêtres et diacres âgés de plus de 75 ans et ceux qui ont une santé fragile, nous les invitons à rester chez eux comme il est demandé . Merci au curé de prendre soin des frères aînés présents dans leur ensemble paroissial.

Abbé Laurent Bonhomme

### **Nota Bene :**

Ces mesures pourront être modifiées en fonction des recommandations que donnera la préfecture.